



**5 juillet 2010**

**Bilan semestriel du contrat de liquidité au 30 juin 2010**

**Mise en œuvre du contrat de liquidité**

Le 24 septembre 2001, Siparex Croissance a confié à la société ODDO & Cie la mise en œuvre d'un contrat de liquidité (révisé le 3 novembre 2008) conforme à la Charte de déontologie de l'AFEI approuvée par décision de l'Autorité des Marchés Financiers du 22 mars 2005. Ce contrat a été prorogé jusqu'au 31 décembre 2009.

A compter du 1<sup>er</sup> janvier 2010 la gestion de ce contrat a été confiée à la société de bourse Portzamparc

Il est rappelé qu'au 31 décembre 2009, les moyens affectés au compte de liquidité correspondaient à 5 643 titres Siparex Croissance et un encours de 103 898 euros.

**Bilan semestriel**

Entre le 1<sup>er</sup> janvier 2010 et le 30 juin 2010, les opérations suivantes ont été réalisées :

- 3 947 titres Siparex Croissance acquis pour un montant total de 72 659,20€
- 2 739 titres Siparex Croissance cédés pour un montant total de 50 935,54€

Au 30 juin 2010, les moyens affectés au compte de liquidité correspondent à 6 851 titres Siparex Croissance et un encours de 82 231,04 euros.

**SIPAREX CROISSANCE, cotée sur Euronext Paris (compartiment C)  
Code ISIN FR0000061582 – Code Reuters SIXP.PA – code Bloomberg SIX FP**